

 **Organisme de formation****Ufcv**

12 rue Pierre Loti

33800 Bordeaux

formationpro-alpc@ufcv.fr

Tél : 05 56 56 55 10

N° déclaration d'activité : 11750896975

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 01471

 **Lieu de la formation**

Domaine de la Frayse

48 route de Lignan

33370 Fargues St Hilaire

Tél : 05 56 56 55 40

▶ **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter **Descriptif de la formation**

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sports : animateur-trice d'activités et de Vie Quotidienne

Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : partielle

Diplôme d'Etat : arrêté du 26 février 2019

Autorité de certification : [sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)

Niveau visé : 3

**Codes métiers** : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203, K1206**Code Certif Info** : 106401**N° fiche RNCP** : 32369**Code CPF** : 311047 **Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)****Date** : du 31 janvier 2022 au 21 octobre 2022

Formation en alternance à temps plein en continu durant 39 semaines

▶ **Durée totale de la formation** : 1223 heures sur 39 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Enseignement théorique 558 heures soit 35 heures par semaine
- Stage en milieu professionnel : 665 H

▶ **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter **Engagement qualité des formations**▶ Certification **Qualiopi** n°2011\_CN\_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)▶ Référencement **DataDock**▶ **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr> **Exigences préalables à l'entrée en formation**

- Satisfaire aux épreuves d'admission

 **& troubles dys'**Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référént handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF) **Conditions d'admission**

Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès.

Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations au BPjeps animation sociale, analyse détaillée d'une animation de groupe

▶ **Date des entretiens** : 21 janvier 2022▶ **Individualisation des parcours de formation** : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement **Coûts**

5000€

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr> **Objectifs et contenus de la formation**▶ **Objectifs** :

- Accompagner les publics dans des lieux de vie et des temps d'animation
- Mettre en relation les publics avec la richesse de leur environnement
- Favoriser la mise en projets avec différents partenaires locaux
- Proposer et faire vivre des projets d'animation au service des publics accueillis sur le territoire défini
- Utiliser le jeu comme vecteur de lien social

▶ **Contenus** :

- Connaissance des publics, et particulièrement les publics fragilisés
- Environnement social de l'animation
- Méthodologie de projets
- Organisation et mise en place d'actions d'animation
- Technique d'animation : expression, activités scientifiques
- Éléments de droit (travail, civil et pénal)
- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits)

 **Retrait des dossiers de candidature**▶ **Retrait des dossiers** à partir de Janvier 2022▶ **Clôture des inscriptions** : 10 janvier 2022

### Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

▶ Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

▶ L'action de formation dispose :

- de deux salles de formation équipées ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

▶ Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

▶ Au moins une visite en milieu professionnel et deux rencontres avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

### Formation ouverte et à distance

Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TreeLearning).

La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

### Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

▶ Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports

Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

▶ Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

### Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRJSCS qui dispose que :

- Les UC1 et UC2 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

**Certification partielle.** Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRJSCS sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

### Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

## Calendrier prévisionnel 2022

Organisme : UFCV

Intitulé : CPJEPS

Dates de l'action : Du 31 janvier au 21 octobre 2022

Période en centre : 558 heures

Période en entreprise : 665 heures

Bassin ou territoire Nouvelle Aquitaine



	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre		
1	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Certification UC 3	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	
2	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi		
3	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Rattrapage UC 3	Jeudi	
4	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Lundi	Certification UC 4	Jeudi	Dimanche	Mardi	Rattrapage UC 4	
5	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Certification UC 4	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	
6	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Certification UC 4	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	
7	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Jeudi	Certification UC 4	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	
8	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Mardi	PSC1	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	
9	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Positionnement	Mercredi	Samedi	Lundi	Oral UC 1/2 Bilan intermédiaire	Jeudi	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	
10	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Dates limites des inscriptions	Jeudi	Positionnement	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Rattrapage UC1/2
11	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Vendredi	VEPMSP	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	
12	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi		
13	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche		
14	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi		
15	Vendredi	Lundi	Réunion Infos	Mercredi	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	
16	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi		
17	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi		
18	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi		
19	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Lundi	Certification UC1/2	Mercredi	Samedi	
20	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Mardi	Certification UC1/2	Jeudi	Bilan Tuteur	
21	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Test de sélection	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Bilan Final	
22	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Mardi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi		
23	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi		
24	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	24/01/2032121 octobre	Jeudi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	
25	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Vendredi	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi		
26	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Réunion Coordination	Samedi	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Lundi	ou remédiation	Mercredi	Samedi
27	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Dimanche	Dimanche	Mercredi	Vendredi	Lundi	Certification UC 3	Mercredi	Samedi	Mardi	ou remédiation	Jeudi	Dimanche
28	Jeudi	Dimanche	Mardi	Vendredi	Réunion Tuteur	Lundi	Lundi	Jeudi	Samedi	Mardi	Certification UC 3	Jeudi	Dimanche	Mercredi	ou remédiation	Vendredi
29	Vendredi	Lundi	Mercredi	Samedi	Mardi	Vendredi	Dimanche	Mercredi	Jeudi	Certification UC 4	Vendredi	Lundi	Jeudi	ou remédiation	Samedi	Mardi
30	Samedi	Mardi	Jeudi	Dimanche	Mercredi	Samedi	Lundi	Jeudi	Certification UC 3	Samedi	Mardi	Vendredi	ou remédiation	Dimanche	Mercredi	
31	Dimanche	Vendredi	Lundi	Mardi	Jeudi	Mardi	Dimanche	Mercredi	Lundi	Mercredi	Mardi	Lundi	Mercredi	Dimanche	Mercredi	
		Formation	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	
		Entreprise			3	10	14	10	9	20	1	0	8	10	0	